



Date Le 3 novembre 2009

RESTRICTED PAPERS

FONDS RÉSERVÉS

Title – Titre

Le Très honorable Antonio Lamer

Call number - Cote

R863 (anciennement sous la cote MG31-E108)

Access conditions - Conditions de consultation

Définitions importantes:

le mot « **Restreint** » mentionné ci-dessous signifie que les documents peuvent être consultés et reproduits à la condition que le chercheur obtienne la permission écrite de Mme le juge Danièle Tremblay-Lamer (Succession du Très honorable Antonio Lamer). Suivant la réception de cette permission écrite, le chercheur devra signer le formulaire intitulé « Formulaire de communication de documents restreints » de Bibliothèque et Archives Canada (voir un exemple ci-joint).

le mot « **Fermé** » mentionné ci-dessous signifie que les documents sont fermés à la consultation et à la reproduction pour une période de plus de trente-cinq ans.

Le mot « contenant » est une boîte qui contient un certain nombre de dossiers de documents.

contenants 1-4	tous les dossiers	restreints
contenant 5	dossiers 1-29	restreints
contenant 6	dossiers 1-9	restreints
contenant 6	dossiers 10-26	fermés
contenants 7-8	tous les dossiers	fermés
contenant 9	dossiers 1-37	fermés
contenant 9	dossier 38	restreint
contenant 10	tous les dossiers	restreint
contenant 11	tous les dossiers	restreints
contenant 12	tous les dossiers	restreints
contenant 13	dossiers 1-11, 16-17	restreints
contenant 13	dossiers 12-15	fermés
contenant 13	dossiers 18-26	fermés
contenant 14	tous les dossiers	restreints
contenants 15-42	tous les dossiers	fermés
contenants 43-68	tous les dossiers	restreints
contenants 69-74	tous les dossiers	fermés
contenants 75-76	tous les dossiers	restreints
contenants 77-88	tous les dossiers	fermés
contenants 89-90	tous les dossiers	restreints
contenant 91	dossiers 1-8	fermés
contenant 91	dossiers 9-14	restreints

Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

contenants 92-96	tous les dossiers	fermés
contenants 97-99	tous les dossiers	restreints
contenants 100-105	tous les dossiers	fermés
contenant 106	dossiers 1-50	fermés
contenant 106	dossiers 51-59	restreints
contenant 107	tous les dossiers	restreints
contenants 108-110	tous les dossiers	fermés
contenant 111	tous les dossiers	fermés
contenant 112	tous les dossiers	restreints
contenants 113	tous les dossiers	restreints
contenants 114-117	tous les dossiers	fermés
contenant 118	tous les dossiers	fermés
contenant 119	tous les dossiers	restreints
contenant 120	dossiers 1-2	restreints
contenant 120	dossiers 3-12	fermés
contenants 121-217	tous les dossiers	fermés
contenants 218-254	tous les dossiers	restreints
contenants 255-256	tous les dossiers	fermés
contenant 257-262	tous les dossiers	restreints
contenants 263-284	tous les dossiers	fermés
contenant 285	tous les dossiers	restreints
contenant 286	tous les dossiers	restreints
contenant 287	dossiers 1-9, 13	restreints
contenant 287	dossiers 10-12	fermés
contenant 288-296	tous les dossiers	fermés
contenants 297-307	tous les dossiers	restreints
contenants 308-313	tous les dossiers	restreints
contenants 314-316	tous les dossiers	fermés
contenant 317	tous les dossiers	restreints
contenants 318-319	tous les dossiers	fermés
contenant 320	tous les dossiers	restreints
contenants 321-324	tous les dossiers	fermés
contenant 325	tous les dossiers	restreints
contenants 326-328	tous les dossiers	fermés
contenants 329	tous les dossiers	restreints
Photographies	tous les contenants	restreints
Documents audiovisuels	tous les contenants	restreints
Médailles	tous les contenants	restreints
Documents iconographiques	tous les contenants	restreints

Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

Entente avec le Très honorable Antonio Lamer entre 1995 et 2002 et avec l'Honorable Danièle Tremblay-Lamer en 2009.

For access apply to: - Pour consultation communiquez avec:

Pour les documents restreints mentionnés ci-dessus, les chercheurs doivent obtenir la permission écrite de Mme le juge Danièle Tremblay-Lamer au numéro de téléphone 613-947-1995.
